

## A propos de la conférence de François Dubet

### Egalité, solidarité

Organisée par l'ADEUS, Strasbourg le 30 juin 2016

Commençons par cette interrogation : pourquoi le sentiment des français est, majoritairement, que les inégalités explosent, alors que la plupart des études montrent que la croissance des inégalités est certes réelle, mais limitée en France ? Ce sont en effet les écarts entre les plus 10% des plus riches et les 10% des plus pauvres qui croissent. Pour la majorité des français, les inégalités en réalité, ne se creusent que peu. Pourtant, ce sont les classes moyennes qui mettent le plus en avant le creusement des inégalités. Elles sont animées par la peur du déclassement, dont on ne trouve pas de trace tangible dans les faits. **On est donc là face à un sentiment, plus qu'une réalité tangible et mesurable.**

En réponse à cette question, certains sont tentés de mettre en avant des raisons économiques. Les salariés français et occidentaux sont en concurrence avec les ouvriers chinois, qui sont eux-mêmes en concurrence avec les ouvriers de pays moins avancés. Il en résulte à la fois du chômage et une pression à la baisse des salaires. De même, les pays, avec la mondialisation, sont en concurrence entre eux, ce qui se traduit par des restrictions sur certains postes budgétaires... Ces arguments ont certes un poids, mais, selon Dubet, les inégalités et le sentiment de la croissance des inégalités n'entretiennent qu'un lien faible avec l'économie. Selon lui, il y a des mécanismes sociaux de production des inégalités qui ont une portée explicative beaucoup plus forte.

### De la recherche d'égalité à la préférence pour l'inégalité

Parler de mécanismes sociaux de production des inégalités revient à dire que **certains pays, la France en fait partie, font le choix, social et politique, de l'inégalité.** Alors que, de 1910 à 1980, ces pays avaient fait le choix de réduire les inégalités, sous la pression, il est vrai, de deux guerres et de la peur des mouvements sociaux voire des révolutions, dont le spectre s'est depuis lors éloigné, ils font maintenant le choix de laisser filer les inégalités.

Pour comprendre ce renversement, d'une politique de réduction des inégalités à une préférence pour l'inégalité, Dubet avance que **les 3 piliers d'un certain égalitarisme se sont affaiblis.**

- Le premier pilier consistait dans **une conception organiciste de la société.** La société était pensée comme une sorte de corps dans lequel tous les organes avaient une fonction complémentaire et donc une nécessaire solidarité. C'est la base de la sociologie fonctionnaliste de Durkheim, mais on trouve cette même interdépendance sociale dans la sociologie marxiste, où les classes sociales,



classe ouvrière d'un côté, classe des propriétaires des moyens de production de l'autre, n'ont de sens qu'unies dans une relation dialectique. Les conceptions solidaristes de Charles Gide<sup>1</sup>, qui constitueront un fondement puissant de l'Etat Providence, conceptualisent ainsi un système de droits et de créances qui lient individus et société. Les personnes obtiennent des droits (allocations familiales, retraite...), parce qu'elles ont rempli leur part du contrat : les familles ont fait des petits français, les travailleurs ont redressé la France, ont concouru par leur labeur à la croissance etc.

- Le second pilier consistait en **un système républicain d'instruction**, qui supprime l'institution religieuse à partir de la fin du XIXe siècle. Il ne s'agissait pas du tout de faire en sorte que tous les petits français accèdent à des études supérieures, aient une scolarité longue et accèdent à des positions supérieures ; il s'agissait de faire en sorte que les jeunes français partagent une « subjectivité commune », un ensemble de valeurs, un même imaginaire social et politique.
- Le troisième enfin, reposait sur **l'assimilation de la société à la Nation**. L'histoire de France, largement réécrite, constitue un récit national partagé par les français.

### **Ces trois piliers se sont affaiblis sous le coup de 3 facteurs principaux.**

- **Une transformation du système des inégalités**, telle que nous sommes maintenant dans un système d'inégalités sans classes (sociales). Les inégalités sont individualisées car la société n'est plus faite de deux grands ensembles sociaux en opposition, mais d'une juxtaposition de petits collectifs. D'une société de face à face, nous sommes passés à une société de côte à côte qui met en présence une multitude de collectifs. La tension à la réduction des inégalités avec l'autre groupe social s'efface donc puisque chaque collectif a peur de l'inégalité du collectif qui vit à côté de lui et qui, potentiellement, peut lui ravir sa position.
- **Les institutions ne fabriquent plus de l'ordre, mais sélectionnent, trient**. L'exemple de Dubet est bien sûr l'institution scolaire qui trie les enfants et les oriente très tôt vers des voies plus ou moins prometteuses. Les inégalités scolaires en France sont supérieures à celles du Chili qui n'est pourtant pas un pays très égalitaire et l'impact des inégalités sociales sur la réussite scolaire est beaucoup plus fort qu'au Royaume Uni. Bref, comme le disaient déjà Bourdieu et Passeron<sup>2</sup>, le système éducatif français, a contrario du discours officiel qui continue de vanter ses mérites égalitaires, est une machine à reproduire des inégalités sociales, voire à les accroître.

Comment se fait-il alors qu'il n'y ait pas de pression (des familles, des syndicats de parents etc) pour que cette situation cesse ? La réponse est simple, nous avons (ce « nous » concerne la vaste classe moyenne française) une préférence pour l'inégalité en ce sens que nous trouvons un intérêt personnel à l'inégalité scolaire. Qualifiés, actifs, ayant des revenus suffisants, nous choisissons avec soin nos lieux de résidence et, partant, les écoles, puis les collèges et lycées où iront nos enfants et nous trouvons « normal » qu'ils aillent ensuite, Bac S et mention en poche, fréquenter les meilleures écoles et qu'ils soient à leur tour qualifiés, actifs, avec de bons revenus... Ce faisant, est entretenu un séparatisme social, avec des populations plus pauvres, qui ne peuvent opérer ces choix résidentiels et, partant, de la scolarité de leurs enfants. Pour eux, les établissements les moins reluisants, où le turn over des enseignants (qui ne rêvent que de rejoindre les établissements « calmes » ou prestigieux) est extrêmement élevé, et les filières de formation les moins valorisantes. C'est pour cela, selon Dubet, que la suppression des classes de niveaux par exemple, a soulevé un tollé : c'est l'un des moyens qu'ont trouvé les classes moyennes pour assurer la position sociale future de leurs

---

<sup>1</sup> Pour un aperçu des différents courants de pensée solidaristes, on se reportera à Donzelot J, 1984, L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques, Fayard

<sup>2</sup> Bourdieu P, Passeron JC, 1970, La reproduction. Eléments d'une théorie de l'enseignement, ed de Minuit.



enfants. L'excellence, les compétences rares, leur permettant de soutenir la concurrence, dans une logique de distinction<sup>3</sup>.

- **Enfin, le grand récit national n'est plus audible aujourd'hui.** Il a été inventé à une époque où l'Etat a pu prendre le monopole de la représentation, où il pouvait apparaître comme seul légitime pour parler de LA France. En 1905, la loi de séparation de l'Etat et de la religion, renvoie celle-ci vers la sphère privée. La sphère publique, dans la tradition rousseauïste, ne doit être le fait que d'individus, tendus vers l'intérêt général, détachés de leur communauté, de toute communauté. Dans la forme républicaine de la démocratie française, Durkheim y avait appelé, une forme de transcendance se substitue à la transcendance divine. Ce caractère sacré des institutions s'efface, au profit de considérations d'efficacité de gestion des politiques publiques et l'on a beau en appeler sans cesse au « respect », hisser le drapeau national sur les bâtiments publics, cela ne peut changer le rapport que les usagers (et non plus les citoyens), entretiennent avec leurs administrations, leur bureaucratie.

De plus, la conception d'une société homogène où toutes et tous participeraient d'un même destin, d'une même grandeur nationale, ne tient plus. Aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, **la réalité française est celle d'une forte hétérogénéité sociale, culturelle, religieuse.**

### **D'une conception de la justice à l'autre : égalité et équité**

Ces changements ont deux conséquences majeures.

- D'une part, **les conceptions de la justice sociale changent.** L'Etat Providence, basé sur la redistribution des revenus notamment, visait à une réduction des inégalités entre les différentes positions sociales. Dans les années 80, à la suite notamment de la publication de la théorie de la justice par Rawls, la conception de la justice comme équité s'est imposée<sup>4</sup>. **Toutes les positions sociales doivent avoir les mêmes chances de parvenir en haut de l'échelle sociale.** D'où le refus systématique des discriminations, contraires à l'égalité des chances, donc inéquitables. Les femmes, les jeunes « issus de l'immigration », les personnes handicapées... ne demandent plus à ce que les conditions d'existence soient égalisées, mais elles demandent de pouvoir, à chances égales, **participer à la concurrence généralisée pour les places.**

Tout le monde doit pouvoir, pour reprendre les analyses de Boltanski et Thévenot<sup>5</sup>, devenir « grand », parvenir à se hisser sur une échelle sociale dont l'existence n'est plus perçue comme problématique en soi. La hiérarchie sociale est apparemment fondée sur une méritocratie, en fait, elle est fondée sur cette préférence pour l'inégalité que chacun se donne et le fonctionnement profondément inégalitaire des institutions. Cela conduit à ce que les « petits », restés en bas de l'échelle, soient renvoyés à leur culpabilité, à leur manque d'efforts, de vaillance, de courage... Dans le système antérieur, les petits étaient les victimes de l'économie capitaliste, désormais ils sont vus comme étant en grande partie responsables de leur situation.

Dans ces conditions, **la solidarité qui liait les uns et les autres n'a plus lieu d'être.** Et Dubet n'a sans doute pas assez insisté sur les conséquences d'une justice comme équité. Si l'on considère que l'amélioration de la situation d'une personne et d'un groupe est légitime dès lors qu'elle améliore la situation relative de la personne ou du groupe le plus désavantagé, alors est légitimée la croissance illimitée des inégalités. D'où le sentiment d'abandon des petites classes moyennes, leur peur du

---

<sup>3</sup> Bourdieu P, 1979, la distinction. Critique sociale du jugement, Ed de Minuit.

<sup>4</sup> Rawls J, 1997, Théorie de la justice, Ed du Seuil pour l'édition française.

<sup>5</sup> Boltanski L, Thévenot L, 1991, De la justification, les économies de la grandeur, Ed Gallimard.



déclassement. Même s'ils maintiennent leur position sociale, le sommet de l'échelle étant toujours plus haut, ils se rapprochent relativement du bas de l'échelle.

- La seconde conséquence est celle du **développement du populisme** qui s'ancre, selon Dubet, dans la rhétorique du monde perdu. La seule proposition est d'en revenir aux conceptions, aux modes de fonctionnements antérieurs. Le discours de la restauration prévaut. Il faut restaurer l'autorité de l'Etat, restaurer la nation, restaurer la hiérarchie... en un mot restaurer l'unité illusoire de la société française autour d'une identité unique. Toute altérité est alors évacuée : les « autres », quels qu'ils soient, doivent s'assimiler ou partir.

### **Le cadre républicain peut-il être amendé ?**

Une fois les constats posés, vient le temps des pistes de réflexion pour éviter les écueils repérés. Pour Dubet, aucun retour en arrière n'est possible. Cette option peut être aisément partagée. Pour autant, les propositions faites sont, selon nous, encore trop empreintes d'une certaine nostalgie pour accompagner pertinemment les changements repérés. Il ne suffira pas de dépoussiérer le cadre national républicain pour refonder un collectif apaisé.

- Pour Dubet, l'un des points de passage obligés est **la revalorisation du travail**. Non seulement les personnes doivent avoir un emploi, mais le sens du travail devrait être retrouvé, qui est un élément important de la dignité du travailleur. Outre le fait qu'il s'agit là de contrecarrer les modes de fonctionnement des entreprises, on remarquera que cette « sacralisation » du travail s'inscrit dans une rhétorique multi séculaire où le travail est une nécessité, à la fois fin et moyen du développement de la personne humaine, vision fortement teintée de moralisme.

Ne serait-il pas possible de considérer que **le travail n'a qu'une valeur instrumentale** et que le sens de l'existence humaine peut être trouvé hors des chemins du travail ? Sans vouloir revenir sur les débats qui sont nés dès les années 60 sur la fin du travail, la société des loisirs<sup>6</sup> etc, il semble possible d'avancer que le sens peut naître hors des instances instituées que sont le travail, la famille... L'investissement dans des actes gratuits de solidarité, le retour de la proximité<sup>7</sup>, témoignent de ce que les personnes peuvent s'inventer une existence sociale sans en passer par le travail. La généralisation de cette approche éviterait sans doute la dramatisation vécue par les personnes privées d'emploi, qui se voient comme des êtres sans qualité.

- Une autre proposition consiste à **relégitimer l'impôt**, qui réduit nettement les inégalités, mais sans que les contribuables comme les bénéficiaires ne puissent percevoir cet effet redistributeur. Cette relégitimation passe par une clarification des termes de l'échange entre ceux qui paient et ceux qui reçoivent, aujourd'hui complètement opaques à force de niches fiscales, de multiplicité des situations (différences de régimes sociaux, de conditions de retraites, d'exemptions d'impôts, etc). Là encore, cette multiplicité de situations, ces avantages acquis par les uns et des autres, sont la résultante de la préférence pour l'inégalité et l'on voit mal comment, alors que cette volonté triomphe, il serait possible de la remettre en cause.

Mais l'essentiel est ailleurs, dans l'illusion de la transparence, qui n'est au fond qu'une version nouvelle de la toute puissance de la rationalité. De la même manière que, dans la période pré-

---

<sup>6</sup> Dumazedier J, 1962, Vers la civilisation des loisirs ?, Ed du Seuil. Ses réflexions étaient concomitantes de nombreux travaux qui mettaient en avant l'inégalité de la charge de travail qui pesait sur les uns et les autres et la possibilité d'une réduction massive du temps de travail. Voir, par exemple, Baudelot G, Establet R, Toisier J, 1979, Qui travaille pour qui ?, Ed Maspéro.

<sup>7</sup> Boltanski L, 1993, La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique, Ed Métailié.



révolutionnaire, le peuple pensait que « si not' bon Roy savait », les choses se passeraient autrement<sup>8</sup>, **un surcroît de transparence suffirait** à ce que chaque citoyen, mesurant aisément les coûts (personnels) et avantages (collectifs) de ses contributions et perceptions, s'accorde sur leur bienfondé.

C'est une vision plus qu'optimisme de l'être humain qui repose sur deux postulats. Le premier est que le contributeur en question est un être rationnel qui peut peser équitablement les choses, sans préjugés. Le second est que ce contributeur inscrive a priori son raisonnement dans le cadre de la cité civique et soit a priori d'accord sur le mécanisme redistributif. A ces conditions, l'impôt pourrait retrouver ses vertus redistributives et donc égalitaires. Le problème étant que ces conditions, justement, ne sont plus remplies et que l'objectif égalitariste ne paraît plus légitime. L'impôt, même rendu transparent, ne sera donc pas plus légitime.

- Enfin, pour Dubet, il convient de **retrouver un récit national**, car, selon lui, le cadre national va perdurer. L'enjeu étant alors de l'ouvrir à l'altérité, à faire en sorte que tous les autres puissent s'y retrouver et y inscrire leurs comportements et leurs actions. La pluri-culturalité doit être acceptée et intégrée dans l'histoire de France ; une nouvelle hiérarchie des identités doit être trouvée qui permette à tous, quelques soient leurs attachements, de se vivre comme membre d'une communauté et, en même temps, comme membres du collectif France. Le système des droits et obligations devrait également être réinventé, en laissant, à l'exemple du Canada, des espaces d'expression aux communautés auxquelles les gens sont attachés. Cela participerait à réactiver la vie démocratique.

Comme l'a fait remarquer Florence Rudolf, professeure de sociologie à l'INSA de Strasbourg, ce cadre national n'est peut-être plus le plus adapté qui soit. Ne faudrait-il pas, par exemple, et a fortiori en ces temps de « post Brexit », penser dans un cadre supranational, européen ? Cela pose deux questions.

La première consiste à **savoir si la nation est un cadre indépassable de la réflexion ou s'il est possible de changer de cadre**, d'épistémé<sup>9</sup>. La nation est un produit social. Jusqu'à la Révolution française, comme le rappelle Ancel<sup>10</sup>, on ne sait pas trop ce qu'est la nation, où elle commence, où elle finit. C'est d'ailleurs pour cela que le grand récit national va être écrit, pour mettre en évidence la permanence de l'esprit national, au-delà des tribulations de l'histoire. Ce grand récit est concomitant d'un vaste projet de patrimonialisation tel que les continuités, les permanences, soient mises en valeur et viennent structurer l'imaginaire social et politique qui doit alors se faire conservateur, plus que révolutionnaire<sup>11</sup>.

**Rien n'empêche aujourd'hui d'écrire un grand récit européen**, de réinventer l'histoire pour montrer comment tous les européens partagent, si ce n'est un même destin, du moins une même histoire, une même culture. A l'opposition des nationalismes pourrait alors se substituer la continuité européenne, comme faisant partie de notre constitution.

---

<sup>88</sup> les impôts ne seraient plus concentrés sur le bas peuple, accaparés par les baillis et intendants, la justice régnerait et le royaume serait opulent et calme ...

<sup>9</sup> Foucault M, 1966, Les mots et les choses, Ed Gallimard. Il définissait l'épistémé comme les conditions de production d'un savoir

<sup>10</sup> Ancel J, 1936, Géopolitique, Ed Delagrave.

<sup>11</sup> Sous la Monarchie de Juillet, vont paraître de très nombreux ouvrages d'histoire de France qui ont pour but de montrer les continuités historiques. Les châteaux, les œuvres d'art etc. témoignent du génie de la nation qui se transmet de génération en génération et doivent à ce titre être conservés et non pas détruits comme dans les années pré-révolutionnaires. Ainsi naît tout un courant politique qui se réclame du conservatisme. Casimir Perrier était le chef de file de ce courant conservateur.



La seconde question consiste à **savoir à qui il appartient d'écrire ce grand récit**. A des intellectuels patentés, comme sous la Monarchie de Juillet, relayés par l'appareil d'Etat que sont les enseignants ? Compte tenu de la distance entre les français et leurs « élites », populisme oblige, il y a fort à parier que ce grand récit n'offrirait que peu de prises. Pour avancer, il faut sortir du cadre d'intellection, républicain et **sortir de cette fabrique de l'histoire**.

Dans une perspective pragmatiste, plutôt que d'écrire l'histoire dans laquelle chacun est tenu d'inscrire ses pas, il conviendrait sans doute de **permettre à toutes et à tous de faire l'histoire**. Faire en sorte que tous, quelle que soit la sphère dans laquelle ils se trouvent<sup>12</sup>, quelle que soit sa ou ses communautés d'appartenance, puissent agir. Dans ce cadre, plutôt que de penser que le sens doit encadrer l'action, il s'agit de penser **que l'action produit du sens**. Redonner du « pouvoir d'agir », penser en termes de développement des capacités<sup>13</sup> de tous constitue alors un préalable pour repenser les questions d'égalité et de solidarité.

Le Bloc Notes de l'Agence, édité et imprimé par :  
**L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne**  
33 avenue de Colmar . 68 200 Mulhouse  
Tél : 03 66 77 60 70 . Fax : 03 69 77 60 71  
**Rédaction** : Didier TAVERNE  
**Date** : juillet 2016  
*Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et  
référence exacte*

---

<sup>12</sup> Sloterdick , Sphères. Tout particulièrement le volume 3, Ecumes. Sphérologie plurielle, Ed du Seuil, 2005.

<sup>13</sup> Sen A, 2008, Ethique et économie, Ed PUF.

